



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

téléphone

Question écrite n° 112611

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la publicité téléphonique. Le mécontentement des particuliers dérangés à n'importe quelle heure de la journée par des appels téléphoniques à but publicitaire se fait de plus en plus entendre. Ces appels sont non seulement dérangeants mais tombent souvent mal à propos, les fichiers étant établis sans aucune connaissance des clients, critère pourtant essentiel de la vente. En conséquence, il lui demande s'il envisage de prendre des mesures afin d'encadrer les appels téléphoniques publicitaires.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112611

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12854